

N/REF : 18/02/2026 11H09 C:264089 I:30292
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Mercredi 18/02/2026 à 11H09

PHILIPPE IMMOBILIER
SYNDIC TERRASSES DE BELLEDONNE
LIEU-DIT AUX ROTY
INTERMARCHE
38660 LE TOUVET

V/REF.IMM. 0390
IMMEUBLE : TERRASSES BELLEDONNE
1227 GRANDE RUE
38660 LE TOUVET

St Martin-H, le 04 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1227 GRANDE RUE LE TOUVET
MME BERTRAND 07 65 59 66 17 PRO

MOTIF : INTERVENIR POUR PRESENCE D EAU PAR LES GRILLES HYDROCARBURES ET LES
JOINTS D ETANCHEITE DANS LES GARAGES DE LA COPRO
POMPAGE DE L EAU

Donneur d'ordre : M. P IMMOBILIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 18/02/2026 A 11H15
INTERVENTION DEPUIS LES GARAGES
POMPAGE DES EAUX DE PLUIE DANS LE GARAGE
FAIRE DEVIS POUR INSTALLATION D'UNE POMPE DE RELEVAGE AU NIVEAU DU
REGARD A L'ENTRÉE ET FAIRE UNE SAIGNÉE D'ENVIRON 3 M PIQUET L'ÉVACUATION
DE LA POMPE DE RELEVAGE

LE 19/02/2026 A 16H00
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION
LOCALISATION D'UNE POMPE
PRÉVOIR LE POMPAGE DE L'ENSEMBLE POUR DÉMONTER LA POMPE
INTERVENTION PRÉVUE LE 20

LE 20/02/2026 A 14H15
MISE EN PLACE D'UNE POMPE 80 METRES CUBES
POMPAGE PENDANT 3H RÉUSSI A VIDER LE CANIVEAU
UNE FOIS LA POMPE ARRÊTÉ L'EAU REMONTE SOUPÇON D'UNE NAPPE OU D'UN
DRAINAGE DANS CE REGARD OU IL Y A LA POMPE
PRÉVOIR D' INTERVENIR PAS AVANT UNE SEMAINE QUAND LES NAPPES SERONT
DESCENDUES POUR FAIRE LE POINT SUR L'INSTALLATION

LE 26/02/2026 A 18H15
MISE EN PLACE DE 2 POMPES DE VIDANGES

ABAISSMENTS DU RÉSEAU D'EAU
ARRET DES POMPES EN PRÉSENCE DU GESTIONNAIRE,
L'EAU REMONTE.
NOUS AVONS CONCLU DE REFAIRE CETTE INTERVENTION LUNDI.

LE 02/03/2026 A 07H00
LA NAPPE EST DESCENDUE PAS DE POMPAGE COMME PRÉVU. I
IL N'Y A PLUS D'EAU DANS LE GARAGE
LE CLIENT ENVOIE LA COMMANDE POUR LA POMPE DÉMONTER LA POMPE EN PLACE
POUR AVANCER L'ACCORD SUR DEVIS QUI VA ETRE ENVOYÉE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl 18/02	1	228,99	572,47
1,00	Ff déplacement Vérification pompe 19/02	2		Pour mémoire
3,00	Ff vidange pompe elec 20/02	3	90,00	270,00
3,00	Ff vidange pompe elec 26/02	4	90,00	270,00
TOTAL H.T.				1112,47
T.V.A. a 10,00%				111,24
TOTAL T.T.C.En EURO				1223,71

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

